

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

SAISON 2014 / 2015

Séance du 28 AVRIL 2015

Joueur : OUAFI DAHMANE (ST DENIS)

motif : Propos injurieux à adversaire

2 sursis

Officiel : HOCHET RONAN (SERRIS)

motif : Propos injurieux et geste obscène à arbitre

3 fermes